



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

installations classées

Question écrite n° 74338

Texte de la question

M. Léonce Deprez ayant noté l'annonce de la constitution (novembre 2001), sous son autorité, d'un groupe de travail « chargé de réfléchir aux conséquences à tirer de la catastrophe de Toulouse en matière de sécurité au travail », dont les premières propositions étaient prévues pour le 10 décembre 2001 et les conclusions définitives pour le 15 février 2002, demande à Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité de lui préciser les perspectives de son action ministérielle s'inspirant de ce rapport quant à l'intervention des services de l'Etat, puisqu'il s'agissait, selon les informations de son ministère, d'un « sujet qui mérite réflexion ».

Données clés

Auteur : [M. Léonce Deprez](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (4^e circonscription) - Union pour la démocratie française-Alliance

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 74338

Rubrique : Déchets, pollution et nuisances

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 18 mars 2002, page 1491